



Déclaration de la CGT-Culture au Comité Technique Ministériel du 11 octobre 2022 (dernier CTM de la mandature)

Remerciements

Nous adressons nos plus vifs et chaleureux remerciements à toutes les équipes du secrétariat général, du dialogue social, du service des ressources humaines, des services juridiques ou encore de la formation, ainsi qu'aux équipes des directions et délégations générales (mais la liste ne saurait être exhaustive et nous ne voulons oublier personne) qui ont œuvré à la préparation et à la documentation des séances du Comité Technique Ministériel tout au long de la mandature qui s'achève.

Sans elles et sans eux, sans vous, cette instance, la première des instances au ministère ne pourrait tout simplement pas se tenir. Merci encore, infiniment.

Les instances représentatives du personnel, un bien commun précieux mais en danger

Les instances représentatives du personnel (IRP), dont le CTM est le plus beau symbole, sont notre bien commun, un espace collectif irremplaçable d'expression et de démocratie sociale.

Ce mardi se tient le dernier CTM. A l'issue des élections professionnelles de décembre prochain, le CTM qui tient une place si importante dans la vie sociale du ministère laissera la place à un Conseil Social d'Administration (CSA).

Sommes-nous réellement préparés à ce changement majeur dans le fonctionnement et l'économie générale du dialogue social, nous en doutons fortement.

La mandature qui prend fin ce jour aura été marquée par de trop nombreuses entraves et dérobades de l'autorité politique.

Pourtant, la période compliquée que nous traversons et la juxtaposition de crises multifactorielles et anxiogènes nous obligent toutes et tous, des deux côtés de la table.

Dans le contexte actuel, qui peut encore croire qu'il aura raison tout seul sauf à s'exposer à l'aveuglement.

Comment peut-on prendre le risque de fermer le robinet du débat, comme vous l'avez fait si souvent - vos prédécesseurs - alors que la colère, l'exaspération et la lassitude confinent au ressentiment et alimentent les passions tristes envers et contre la démocratie.

La séquence qui s'ouvrira dès la fin de l'année n'est donc absolument pas anecdotique. Elle n'est pas faite pour nous rassurer, bien au contraire.

Madame la Ministre, quel est le nom de vos engagements en faveur du débat démocratique

Les IRP, celle-ci comme le futur CSA, n'appartiennent à personne sinon à la communauté de travail tout entière.

Vous devez à chacune et chacun des agents qui constituent cette communauté un dialogue social de qualité, entièrement tourné vers l'intérêt général, le sens des missions, le sens du travail, le goût du service public, la reconnaissance et les droits individuels et collectifs.

Ces objectifs sont incontournables. Ils interrogent expressément votre responsabilité, ils l'engagent fortement.

Mais n'allons pas croire que ce sont des montagnes infranchissables.

Dans ce ministère où les personnels et leurs représentants sont animés d'une même passion des politiques culturelles, de la création, de l'innovation et de la recherche, de la transmission, de la citoyenneté, des droits et libertés fondamentales, dans ce ministère-là tout est ouvert, tout est possible.

Vous devez avoir confiance dans ce capital humain et ces trésors d'intelligence et garantir pour demain, dans les actes et par les faits, une démocratie sociale préservée et enrichie.

Certes, nous étions là avant vous mais nous sommes plus que jamais disposés à participer de cette ambition excessivement concrète pour nos collègues.

Quelques mots pour saluer et rendre hommage à Jean-Baptiste Gourdin et Ann-José Arlot

Nous ne pouvions pas finir ce propos liminaire sans adresser ces quelques mots à Jean-Baptiste Gourdin et Ann-José Arlot.

Nous tenons à saluer Jean-Baptiste Gourdin qui quitte ses fonctions à la tête de la Direction générale des médias et des industries culturelles. Sa parole claire et précise, son discours qui fait droit à l'intérêt général sont très appréciés par notre organisation. Nous le remercions de son engagement au service de la Culture et lui souhaitons une très bonne continuation.

Nous saluons aussi Ann-José Arlot à l'occasion de son départ à la retraite. Après avoir servi l'architecture par des réformes stratégiques, Madame Arlot a marqué son passage à la tête de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) par son engagement au service de la Culture, du ministère, des agents et de leur expertise.

La renommée de l'IGAC n'est plus à faire. Nombre d'enquêtes menées par son équipe ont fait date dans l'histoire de ce ministère.

Nous pensons, entre autres, au rapport sur la Révision Générale des Politiques Publiques en 2012, à celui sur la délocalisation du siège de l'Inrap en 2009, à ceux sur la gouvernance du Centre des Monuments Nationaux en 2012 et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy en 2019 ou encore plus récemment à celui relatif aux Directions Régionales des Affaires Culturelles.

L'écoute des agents du ministère et des professionnels de la Culture, l'indépendance des analyses et la liberté des prises de position ont fait honneur à ce service.

En ces temps « bouleversés », notre aspiration la plus chère est que cela dure.

Paris, le 11 octobre 2022